



**DISCOURS
DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT
S.E.M. Anatole Collinet MAKOSSO
A L'OCCASION DE LA COMMÉMORATION DU
CENTENAIRE DE LA CRÉATION
DE LA VILLE DE POINTE-NOIRE**

Pointe-Noire, 11 mai 2022

- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Monsieur le Préfet du Département de Pointe-Noire ;
- Monsieur le Préfet du Département du Kouilou ;
- Honorable Deuxième vice-Président de l'Assemblée nationale ;
- Monsieur le Président du Conseil départemental et municipal, Député-Maire de la Ville de Pointe-Noire ;
- Honorable Député, Président du Conseil départemental du Kouilou
- Honorables députés ;
- Vénérables sénateurs ;
- Mon Général, Commandant de la zone militaire de défense N°1
- Mesdames et messieurs les administrateurs maires des arrondissements et de la communauté urbaine de Tchiamba Nzassi;
- Mesdames et messieurs les autorités politiques, administratives, civiles et militaires ;
- Madame la Représentante de l'Unesco ;
- Monsieur le Président de l'Université Marien N'Gouabi et avec vous tous vos collègues universitaires ;
- Mesdames et messieurs les élus locaux ;
- Mesdames et messieurs les Sages et notabilités traditionnelles ;
- Mesdames et Messieurs ;
- Distingués Invités ;
- Chers Ponténégrins ;

Nous voici ,ici, rassemblés pour commémorer un événement historique, d'importance nationale et de portée internationale. Le privilège est grand et le souvenir inoubliable pour notre génération de célébrer le centenaire de la ville de Pointe-Noire et je voudrais très sincèrement remercier les autorités locales et le Comité d'organisation de m'avoir fait l'honneur de présider la cérémonie d'ouverture de ce colloque, international et historique sur le centenaire de Pointe-Noire.

Sous réserve de ceux que diront les historiens, je voudrais prendre le risque de dire que si l'histoire moderne de Pointe-Noire commence le 11 mai 1922 par un décret de réaménagement de la division administrative du Moyen-Congo, signé par Victor Augagneur, lequel fera du Kouilou une région, avec Pointe-Noire comme Chef-lieu, cette histoire nous amène à tenir également compte du processus de son urbanisation.

En effet, l'histoire nous enseigne que le premier lotissement de la ville de Pointe-noire s'est fait en septembre 1922 dans la zone actuelle du port autonome de Pointe-Noire. L'histoire nous rappelle également que c'est en 1923 que commence son aménagement, avant de se voir dotée en 1924 de son premier plan de développement consacrant la ville en deux zones, européenne et indigène. Le clou de tout ce processus d'urbanisation aura été l'arrêté du Gouverneur Marchand, en date du 9 décembre 1925 délimitant le périmètre urbain de la ville.

Vous aurez ainsi compris, ce qui aura conduit le Gouvernement à suggérer et à obtenir des autorités locales que la célébration du centenaire de Pointe-Noire ne se limite guère en ce mois de mai. Il s'agit plutôt de profiter de cette date emblématique du 11 mai, pour lancer les festivités du centenaire avec l'organisation de ce colloque de la mémoire du souvenir et de l'avenir, pour servir ainsi de rampe de lancement en vue d'une célébration plus grande, sous le très haut patronage du Président de la République en septembre 2022. L'occasion sera ainsi donnée de lancer officiellement le programme pluriannuel de modernisation et de municipalisation de la ville dont le point d'orgue pourrait être 2025.

Il ne saurait en être autrement car comme vous le savez, Pointe-Noire, c'est à la fois le berceau de la République et l'histoire du Congo, mais c'est aussi le cœur de la vie économique nationale. Son histoire est étroitement liée à celle de notre pays, le Congo.

Mesdames et Messieurs ;

Distingués Invités ;

Chers Ponténégrins ;

Avec une population d'environ 3 000 habitants en 1928, la ville de Pointe-Noire compte aujourd'hui plus d'un million deux cent mille habitants.

Après les événements douloureux que le Congo a connus dans son passé récent, le Président de la République, Chef de l'État,

a lancé le concept de la municipalisation accélérée dans notre pays. Pointe-Noire a été choisie comme laboratoire pour abriter les premières festivités de cette expérience inédite qui a permis à notre pays de se doter d'infrastructures modernes.

Aujourd'hui, la célébration du Centenaire de Pointe-Noire offre ainsi au Président de la République et à son Gouvernement que j'ai l'honneur de diriger, l'opportunité de transformer la ville, par un programme additionnel de municipalisation accélérée, annoncé par le Chef de l'État lui-même, le 20 janvier dernier, lors de son séjour de travail dans notre ville. Ce programme lui doterait de nouvelles infrastructures. L'objectif ici, bien entendu, est d'améliorer les conditions de vie des populations

Pour le gouvernement, la célébration du centenaire devrait être l'occasion tant rêvée de matérialiser la vision du Président de la République, formulée dans son projet de société, visant à moderniser le cadre de vie des citoyens et à construire des villes intelligentes, résilientes et durables dans la perspective de la mise en œuvre de l'objectif 11 du développement durable.

Assainir et moderniser les lieux de vie des populations, telle est l'ambition que se fixe le gouvernement telle que repris dans l'axe 4 du projet de société, Ensemble poursuivons la marche. Il s'agit pour la ville de Pointe-noire de se faire doter des infrastructures de qualité notamment des voiries urbaines en nombre et bien aménagées, des systèmes de traitement améliorés de déchets et d'évacuation des eaux usées, de l'éclairage public à faible consommation énergétique. Il s'agit également de restructurer tous les quartiers dits précaires, de

rénover et d'étendre les réseaux de distribution d'eau potable, de favoriser la construction des logements sociaux aussi bien par l'Etat et les collectivités locales que par les promoteurs privés ou encore en mode partenariat public-privé.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités,
Chers Ponténégrins,**

Parler de Pointe-Noire d'hier et d'aujourd'hui, c'est aussi s'acquitter d'un devoir, un devoir de mémoire et une obligation morale tenant à la célébration des grandes personnalités dont les œuvres ont laissé des empreintes indélébiles traversant les âges et les générations.

Devoir et obligation envers le passé, c'est rendre témoignage et un hommage mérité aux grands hommes et pionniers du terroir qui ont forgé la morphologie et l'histoire de la ville et dont les œuvres parlent encore d'elles-mêmes. Sans être exhaustif, outre les Hommes politiques, ayant servi la République au plus haut niveau de l'Etat, de Félix Tchikaya à Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, nous ne devons nullement rater l'occasion d'évoquer la mémoire de Lassy Simon Zéphirin, qui a su établir au cœur de l'Afrique un mouvement néo-chrétien dans un synchrétisme ayant permis de convertir un peuple on ne peut plus mécréant. Nous ne devons pas oublier de célébrer l'œuvre de Tchikaya Pierre de Boaempire, qui a été le premier à valoriser la langue du terroir

en procédant à la traduction en vili de l'évangile. Nous ne devons pas oublier de saluer la mémoire de Louis Portella qui a inauguré les micro-crédits communautaires avec l'aide inestimable qu'il apportait aux apprentis couturiers. Nous ne devons pas méconnaître l'œuvre de Monseigneur Godefroy Poaty qui dans une inculturation audacieuse aura permis de promouvoir la langue et de propager l'évangile dans tous les milieux, au champ, à la plage, à l'atelier etc.

Devoir et obligation envers le présent, c'est reconnaître, avec beaucoup de gratitude, l'empreinte personnelle du Président Denis SASSOU-N'GUESSO et de la Première Dame Antoinette SASSOU-N'GUESSO, pour leurs œuvres à la fois sociales, économiques, culturelles et caritatives.

C'est également l'occasion de saluer le travail remarquable de nos forces de défense et de sécurité sous l'autorité du Commandant de la ZM1 et bien entendu de l'ensemble des autorités locales avec à leur tête le Préfet du département. Ce qui permet à Pointe-Noire de continuer à bénéficier de son baptême Havre de paix.

Permettez-moi de terminer mon propos en chantant la beauté de la ville de Pointe-Noire à l'image de Salomon qui décrivait son amour pour la jeune Sulamithe.

Pointe-Noire,
Tu es noire, mais tu es belle,
Fille du Royaume Loango,
Qu'on ne prenne pas garde à ton teint noir
Je sais que c'est le soleil qui t'a brûlé.
Dis moi, ô toi, Pointe-Noire, que mon cœur aime,

Où trouves-tu ton parfum à l'odeur suave ;
Oui ! Ton nom est un parfum qui se répand ;
C'est pourquoi, les jeunes garçons t'aiment, les jeunes filles
t'entourent et tout le monde accourt pour se jeter dans tes
bras, toujours tendres et ouverts, pour t'embrasser
tendrement.

Point d'ancrage des premiers européens,
qui foulèrent le sol du Royaume Loango,
les hollandais puis les portugais,
Tu es une création à la fois locale et étrangère.
Tu es la ville de rencontre entre diverses races, entre
diverses cultures, entre diverses nations, entre diverses
ethnies.

Toi que les musiciens du Congo Léopoldville
ont surnommé Ponton Labelle,
Pour célébrer ta beauté après qu'ils ont succombé à ton
charme ;

Nous allons te rendre encore plus belle,
A l'occasion de ton centenaire ;
Nous allons te revêtir de ta belle robe ;
Et te faire porter tes plus belles parures
Pour que tu sois toujours aussi belle que tu l'as été ;

Continue à rassembler autour de toi,
Sans repli identitaire, sans intégrisme,
Sans violence, sans incivisme ;
Dans le travail, la paix et la concorde
Pour une République une et indivisible
C'est sur ces mots que je souhaite pleins succès à vos travaux
et déclare ouvert le colloque sur le centenaire de Pointe-
Noire en vous remerciant pour votre aimable attention.

